

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 23 février 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7 (reporté), 7.8, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h45.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Danielle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 0.3), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME suppléant de Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Jean-Luc GUILLAUME suppléant de M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : M. Christophe DEMESMAY suppléant de Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 0.3) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (jusqu'au 1.1.1), M. Pascal ROUTHIER (jusqu'au 1.1.1) Saône : Mme Sylvie GAUTHEROT suppléante de M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : M. Sylvain DOUSSE suppléant de Mme Julie BAVEREL

**Etaient absents :** Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Christophe LIME, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Franois : M. Claude PREIONI La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noironte : M. Bernard MADOUX Pugey : M. Frank LAIDIE Torpes : Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD

**Secrétaire de séance :** M. Pierre CONTOZ

**Procurations de vote :**

**Mandants :** J. ACARD, C. CAULET, C. COMTE-DELEUZE, P. CURIE, YM. DAHOUI, D. DARD, O. FAIVRE-PETITJEAN, B. FALCINELLA, C. LIME, T. MORTON, Y. POUJET, A. POULIN, K. ROCHDI (à partir du 1.1.1), H. TRUDET, A. JACQUEMET (à partir du 1.1.2), P. ROUTHIER (à partir du 1.1.2), D. JACQUIN, V. MAILLARD

**Mandataires :** P. MOUGIN, R. STAHL, ML. DALPHIN, M. LOYAT, C. MICHEL, M. LEMERCIER, L. CROIZIER, S. BARATI-AYMONIER, E. MAILLOT, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, A. VIGNOT, C. MICHEL (à partir du 1.1.1), S. DOUSSE, A. LORIGUET (à partir du 1.1.2), Y. MAURICE (à partir du 1.1.2), G. BAULIEU, JN. BESANCON

Délibération n°2017/003568

Rapport n°4.2 - Projet Alimentaire Territorial - Réponse à l'appel à projet du programme national pour l'alimentation

## **Projet Alimentaire Territorial - Réponse à l'appel à projet du programme national pour l'alimentation**

**Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente**  
**Commission : Développement durable**

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « Agriculture Sauge »	Montant de l'opération : 25 000 € dont 17 000 € en 2017
Sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021	

### **Résumé :**

Dans le cadre de sa politique agricole et de transition énergétique, le Grand Besançon a engagé une réflexion pour la réalisation d'un projet alimentaire territorial (PAT). Il s'agit de diagnostiquer la production, la transformation et la vente de produits alimentaires afin de développer des circuits de proximité. Il est proposé de solliciter auprès de l'Etat un cofinancement de cette action dans le cadre de l'appel à projet du Programme national pour l'alimentation.

### **I. Le projet alimentaire territorial (PAT) : principes et transposition sur le territoire du Grand Besançon**

Le Ministère de l'agriculture souhaite voir se développer les projets alimentaires territoriaux (PAT), définis par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Les PAT font le diagnostic de la production agricole locale, des besoins alimentaires du bassin de vie et proposent un plan d'action concerté pour développer les filières locales.

Les objectifs de la démarche sont les suivants :

- identifier les enjeux alimentaires locaux : capacités de production agricole, de transformation et lien avec les besoins de consommation,
- conforter les filières de production et de transformation locales,
- développer des modes de consommation, de production et des organisations de filières limitant les impacts environnementaux.

Pour le Grand Besançon, il s'agit d'un travail d'étude et d'animation :

- réaliser un diagnostic des acteurs, filières et dans la mesure du possible des flux alimentaires sur le Grand Besançon (producteurs, transformateurs, mise en marché),
- rédiger un plan d'actions partagé qui viendrait renouveler notre actuelle Charte de l'agriculture périurbaine signée en 2010,
- commencer à initier et accompagner des projets sur le territoire : regroupement d'offres, outil logistique de livraison vers les restaurateurs ou restauration collective par exemple...

Le Grand Besançon est chef de file du projet. Il s'associe étroitement à la Chambre interdépartementale d'agriculture. Enfin, de nombreux autres partenaires contribueront : chambres consulaires, communes (restauration collective notamment), structures professionnelles...

Le projet se déroulera sur 2 ans, d'avril 2017 à mars 2019.

Grand Besançon et Chambre d'agriculture s'appuieront également pour ce projet sur le partenariat avec l'association nationale Terres en Villes, à laquelle ils adhèrent depuis 2006, et qui anime le Réseau National des PAT.

## II. Candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

Enfin, le projet rentre dans le cadre de l'appel à projet du PNA. L'action du Grand Besançon et de la Chambre d'agriculture pourrait donc être cofinancée par l'Etat selon le budget prévisionnel ci-dessous :

<b>Chef de file : Grand Besançon</b>			
Dépenses		Recettes	
Temps de travail 60 jours	12 000 €	Autofinancement Grand Besançon	19 500 €
Prestations externes* : diagnostic, accompagnement de projet, étude de faisabilité.	25 000 €	PNA	17 500 €
Total	37 000 €	Total	37 000 €

\*opération financée dans le cadre de la ligne Agriculture Sauge du PPIF 2017-2021

<b>Co-porteur du projet : Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs – Belfort</b>			
Dépenses		Recettes	
Temps de travail 19 jours	14 728 €	Autofinancement CIA 25-90	4 418 €
		PNA	10 310 €
Total	14 728 €	Total	14 728 €

<b>Budget global</b>			
Temps de travail : 79 jours	26 728 €	Autofinancement CAGB	19 500 €
Prestations externes	25 000 €	Autofinancement CIA 25-90	4 418 €
		PNA	27 810 €
Total du projet	51 728 €	Total du projet	51 728 €

**M. G. BAULIEU (2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021 :**

- se prononce favorablement sur le principe de demander des financements dans le cadre de l'appel à projet du Programme National de l'alimentation,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents nécessaires à ce partenariat.



Pour extrait conforme,  
Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2